



LA SENTINELLE
Gymnase Robert Sallaz
Rue Albert Curioz
74100 Annemasse
e-mail : lasentinelle74@orange.fr

Fédération française de gymnastique
Agrément Jeunesse et Sport n°9605
Siret 38306147000027
APE 9312Z
Site : www.gym-annemasse.com

INFORMATIONS SUR LES ASSURANCES DU CLUB

COURS COLLECTIFS ADULTES

1. Assurance Responsabilité Civile du club

Le Club est couvert par :

- une assurance responsabilité civile (RC)
Assurance : RC Pro
Assureur : ALLIANZ
Numéro de contrat : 64563373
- une assurance matériel/équipement et locaux
Assurance : Associa Pro
Assureur : ALLIANZ
Numéro de contrat : 64563339

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à notre agent général :

DE LA RUPELLE & MIGNAUD EI

7 boulevard de la Gare

31500 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.88.60

e-mail : 5r09151@agents.allianz.fr

2. Assurance Responsabilité Civile des adhérents

Chaque adhérent doit disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle valable pour la pratique des activités du club.

Il appartient à l'adhérent de vérifier que son contrat couvre bien la discipline pratiquée.

3. Assurance Garantie Accidents de la Vie

L'assurance individuelle Garantie Accidents de la Vie n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Elle permet une prise en charge complémentaire en cas de blessure, invalidité ou accident survenant lors des activités du club.

4. Notice d'assurance

La notice d'information détaillant les garanties, exclusions et conditions est mise à disposition des adhérents.

5. Procédure en cas d'accident

En cas d'accident survenant lors d'une activité du club, l'adhérent doit prévenir immédiatement un responsable du club.

Un rapport d'accident sera rédigé et transmis à l'assureur dans les délais prévus par le contrat.

Fait à Annemasse, le 19 septembre 2025
La Présidente de La Sentinelle : Marilyne HUSSOUD

LA SENTINELLE
Rue A. Curioz
74100 ANNEMASSE
Tél 06 23 16 44 16